

AVIS DE CONCOURS

MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ

**Avis d'examen professionnel pour le recrutement
d'adjoints administratifs hospitaliers de 1^{re} classe**

NOR : ETSH1140255V

Un examen professionnel aura lieu au centre hospitalier de Perpignan (Pyrénées-Orientales) en vue de pourvoir 1 poste d'adjoint administratif hospitalier de 1^{re} classe vacant dans cet établissement.

Peuvent faire acte de candidature, en application de l'article 41-6, premier alinéa, du décret n° 90-839 du 21 septembre 1990 modifié, les adjoints administratifs de 2^e classe ayant atteint le 3^e échelon et comptant trois ans de service effectif dans leur grade.

Les candidatures devront être adressées, au plus tard dans le délai d'un mois à compter de la date de publication du présent avis au *Bulletin officiel*, par écrit (le cachet de la poste faisant foi), au directeur du centre hospitalier de Perpignan, direction de la formation, BP 49954, 20, avenue du Languedoc, 66000 Perpignan Cedex, auprès duquel peuvent être obtenus tous les renseignements complémentaires pour la constitution du dossier, les date et lieu du concours.